

Mais l'attentat ayant été commis, il y avait un coupable. Maintenant, la mission des gendarmes était de chercher et de trouver ce dangereux malfaiteur.

XIV

LE BRACONNIER

Les gendarmes soupçonnèrent un terrible braconnier du village de Loches, à une lieue de Coulange, d'être l'auteur de l'attentat ; l'opinion publique désignait le braconnier comme étant le seul individu dans le pays capable de commettre un pareil crime.

Déjà quelques personnes avaient laissé échapper ces paroles :

—Ce ne peut être que Sauvat qui a tiré sur M. le marquis.

Du reste, les déplorable antécédents du braconnier semblaient justifier l'accusation qu'on portait sur lui.

Ce Sauvat était un homme violent, sombre, farouche, une espèce de bête fauve. Depuis douze ans qu'il habitait aux Loches, il avait déjà subi plusieurs condamnations pour délit de braconnage ; il avait été condamné aussi à quinze jours de prison pour coups et blessures, et une autre fois à deux mois de prison pour vol dans un jardin.

Fort comme un hercule et vivant pour ainsi dire au milieu des bois, il inspirait à tout le monde une invincible terreur.

Il braconnait constamment, en temps de neige et aussi bien quand la chasse était défendue, que quand elle était permise. S'il n'eût été surveillé de près par les gendarmes et les gardes du marquis de Coulange, il serait parvenu, en quelques années, avec son fusil, ses collets et autres engins, à détruire complètement tout le gibier de la contrée.

Il avait une quarantaine d'années. Il était marié et père de quatre enfants, dont l'aîné avait à peine neuf ans. Paresseux et ivrogne, il rendait sa femme très malheureuse. Celle-ci et ses enfants vivaient presque d'eux-mêmes. C'est à la marquise de Coulange, surtout, que cette pauvre femme et ses enfants devaient de ne pas trop souffrir de la misère.

Or, dans la pensée du brigadier de gendarmerie, il n'y avait aucun doute.

Sauvat était le coupable, l'homme qu'il devait arrêter.

Accompagné d'un de ses gendarmes, le brigadier se rendit aux Loches. Le braconnier était chez lui, il le trouva couché dans son lit, en proie à une fièvre violente. Le brigadier crut d'abord que Sauvat faisait semblant d'être malade ; mais la femme lui affirma que son mari n'était pas sorti de son lit depuis quatre jours. Les voisins, interrogés, déclarèrent que Sauvat était réellement malade. Le matin même, le médecin était venu le voir. Le matin encore, la femme de Sauvat ayant dû aller à la rivière laver du linge, une voisine était restée près du malade depuis sept heures jusqu'à dix heures.

Le brigadier était forcé de se rendre à l'évidence. Il s'était trompé, il avait accusé un innocent, Sauvat n'était pas le coupable qu'il cherchait.

Il tordait fiévreusement sa moustache ; son désappointement était visible.

Quand le braconnier apprit de la bouche même du gendarme, qu'on l'avait soupçonné d'avoir tiré un coup de fusil sur le marquis de Coulange, dilata un bond sur son lit et un éclair de fureur sillonna son regard.

—Oh ! s'écria la femme en joignant les mains, c'est affreux, qu'on ait eu cette horrible pensée !

Sauvat s'était soulevé, sur le lit, les yeux étincelants.

—Je sais bien que je suis un misérable, que je ne vaud pas grand chose et que tout le monde m'appelle canaille ! dit-il d'une voix rauque, on me repousse, on me craint, je suis un maudit !.... Je suis allé en prison, c'est vrai, et il est bien possible que j'y aille encore. Comme vous le voyez, je dis ce que je pense : je ne joue pas à l'honnête homme, je ne pose pas pour la vertu, comme il y en a tant ; je ne suis pas un hypocrite, moi ! Eh bien, oui, je suis un chenapan, un gredin, je suis tout ce qu'on voudra, mais pas un assassin !..... Oh ! cela jamais, jamais !..... Quand je suis dans la forêt, avec un fusil, et qu'un chevreuil passe devant moi, je tire sur lui, mais pas sur un homme.

A suivre.